

**ARRETE PORTANT AUTORISATION TEMPORAIRE
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A L'OCCASION
DE LA FETE ENTRE VOISINS DU SAMEDI 16 JUIN 2018**
Arrêté de Police N°42/2018 du 28 mai 2018

Le Maire de la Commune de GUESNAIN
Vu le code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles
L 2212-1 et suivants,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants,
Vu la demande écrite, de Madame Hays Isabelle du 22 mai 2018
d'occuper le domaine Public dans l'espace vert de la rue Louise de Michel
afin d'organiser une « fête de voisins »
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité et de régler la « fête
entre voisins le samedi 16 juin 2018.

ARRETE

- Article 1** Madame Hays Isabelle est autorisée à occuper le domaine public à l'occasion de la fête des voisins rue Louise Michel (dans l'espace vert) **le samedi 16 juin 2018 de 18h00 à minuit.**
- Article 2** Les organisateurs procéderont à la mise en place et au retrait du matériel.
- Article 3** Les organisateurs veilleront à minimiser les nuisances sonores et à rendre les lieux en parfait état de propreté.
- Article 4** Madame Hays Isabelle domiciliée au 24 rue Louise Michel 59287 Guesnain
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de DOUAI
Monsieur le Commissaire de Police de SIN LE NOBLE sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

Fait à GUESNAIN
28 mai 2018

Le Maire,
Maryline Lucas

